

Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST)

PRÉAMBULE

Le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

- La direction générale des travaux publics (bureau technique).
- Les routes, infrastructures, circulation et éclairage public.
- La voirie et les espaces verts (VEV).
- La gestion des déchets.
- L'environnement et les domaines.
- Les installations sportives et de loisirs.
- La coordination et la gestion du système d'information du territoire (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 26 collaborateurs, 1 apprentie et 3 auxiliaires :

Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 adjoints.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.

Personnel de la section voirie et espaces verts (VEV) :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 17 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt.
- 1 apprentie.
- 3 auxiliaires.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

Bureau technique du ST

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité.

- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives, de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des domaines communaux, des forêts, des vignes et du cimetière.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.



Voirie et espaces verts (VEV)

Entretien des infrastructures :

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

Domaines :

- Gestion et entretien des forêts, des vignes, des terrains communaux et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement :

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.

BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 7 préavis et 75 rapports à la Municipalité, a géré 147 adjudications ou commandes et 1'166 factures.

Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté les études d'avant-projets des travaux suivants :

- Etude de sécurisation du trottoir du chemin de la Raye.
- Etude préalable du réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral) en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de l'Etat de Vaud, l'EPFL, les Communes de Chavannes-près-Renens et Crissier et le SDOL.
- Participation aux groupes techniques pour les projets de requalification de la RC1a, étapes 2 (EPFL/UNIL) et 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Etude et réalisation de l'appel d'offres pour l'externalisation des levées des déchets.
- Etude de la réfection de la chaussée de la rue du Villars.
- Etude préalable du réaménagement de la plaine du Croset.
- Etude pour l'amélioration du carrefour route du Bois/chemin de la Motte.

Projets définitifs

Le bureau technique a également dirigé ou piloté la réalisation des chantiers ou projets suivants :

- Création d'un giratoire au croisement Tir-Fédéral/Glycines (gare de Renens), en collaboration avec les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens.
- Création d'enclos à containers en commun, quartiers Villars et Vignes.
- Etude du réaménagement du chemin du Bochet : projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Etude pour la création d'une place de jeux au chemin des Esserts, sur l'ancienne parcelle Domino.
- Réfection des revêtements bitumineux du giratoire rue du Villars/route du Bois et du chemin des Clos.

- Gestion de l'extension du système d'information du territoire (SIT) communal.
- Réaménagement de la déchetterie communale.
- Etude pour la création d'un columbarium au cimetière.



Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec Eauservice, le Service du gaz de Lausanne, le SIE SA et la section épuration.
- Coordination interne technique: Service des bâtiments, section épuration, Service de l'urbanisme, Police des constructions, Police de l'Ouest.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

TRAVAUX: CONSTRUCTION, ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2014, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public.

- L'EP a fonctionné durant 4'158 heures.

- Le parc d'éclairage public de notre Commune compte 1'048 luminaires en décembre 2014, avec une puissance installée qui est passée de 118 kW au mois de janvier, à 119.1 kW en décembre, soit une augmentation de 1.1 %.
- Les tournées de nuit du SIE SA ont permis de lancer 54 missions d'intervention, évitant ainsi de longues périodes de pannes.
- Le SIE SA est intervenu 78 fois pour changer des lampes ou effectuer des réparations.
- Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours, a été respecté dans près de 90 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 6 jours.
- 13 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.
- Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :
 - 109 remplacements de lampes ;
 - 222 contrôles électriques qui ont permis de détecter 7 départs présentant des défauts (soit 3 % de défauts sur les contrôles réalisés) ;
 - 213 contrôles mécaniques de mâts, dont 23 mâts avec des défauts minimes à surveiller (11 % des mâts contrôlés) et 1 mât dangereux à déposer en urgence (0.5 % des mâts contrôlés).
- A fin 2014, il ne reste que 3 lampes à vapeur de mercure à éliminer d'ici à fin 2015, situées au chemin du Croset et à la rue du Villars.
- Depuis 2013, des séances mensuelles entre le SIE SA et la Commune sont organisées afin d'améliorer la coordination des activités de l'éclairage public.

Giratoire des Glycines

Dans le cadre du futur réaménagement de la place sud de la gare de Renens, et afin de garantir les aménagements des transports publics et des espaces piétons, l'adaptation du carrefour Tir-Fédéral/Glycines est nécessaire. Les objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- Réalisation d'un terminus pour le futur tracé de la ligne n° 25 des TL.
- Création d'un giratoire au droit du carrefour Tir-Fédéral/Glycines, afin que les bus de la ligne n° 25 puissent rebrousser chemin.
- Modération de la vitesse du trafic.
- Adaptation et renforcement de la chaussée.
- Réaménagement de l'espace public de cette zone, y compris adaptation du mobilier urbain.
- Adaptation de l'éclairage public.

Ce projet a fait l'objet d'un préavis inter-communal et la direction du projet est assumée par les Communes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens. Les travaux ont débuté en septembre 2013 et se sont terminés en octobre 2014. Le tapis définitif sera posé en été 2015.

Déchetterie communale

Suite au changement d'affectation de la parcelle et à l'acceptation des crédits nécessaires par le Conseil communal, les travaux de réfection de notre déchetterie ont pu débuter fin 2013 pour se terminer fin septembre 2014. Grâce à un phasage très spécifique, la déchetterie est restée ouverte pendant toute la durée des travaux. Pas moins de 20 entreprises ont œuvré sur ce chantier, sous la direction du Service des travaux. Différents problèmes techniques et organisationnels ont dû être résolus :

- Tassement de la décharge.
- Stabilisation des murs des quais existants.
- Maintien de l'exploitation de la déchetterie durant l'ensemble des travaux.
- Lien entre les interfaces informatiques pour les contrôles d'accès.
- Etanchéité des revêtements en lien avec la présence de la décharge des Fontanettes.





Le vendredi 3 octobre 2014 a eu lieu l'inauguration du site. Sous un soleil radieux, environ 500 personnes sont venues découvrir cette nouvelle déchetterie, bien plus vaste, plus pratique et avec un nombre de déchets repris bien plus important. De nombreux stands de sensibilisation à la gestion et au traitement des déchets ont permis aux visiteurs de s'informer sur les différentes filières de recyclage. Outre un concours sur les déchets, les enfants ont aussi pu participer et réaliser des bricolages et des jeux, et prendre part à un lâcher de ballons.

Après la partie officielle présidée par le Syndic, M. Pierre Kaelin, et le Conseiller municipal des travaux, M. Christian Maeder, une démonstration de hip-hop a eu lieu par un groupe de jeunes filles, championnes de Suisse et qui ont participé au championnat du monde. Le vin communal a été fort apprécié par les visiteurs et les différents buffets à disposition ont permis à chacun de profiter pleinement de ce moment convivial.

REFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectonnés :

- Chemin des Clos.
- Giratoire Villars / Bois.
- Tronçon Tir-Fédéral / Villars.
- Tronçon Villars / Veilloud en tapis phono absorbant.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.
- Pose du tapis définitif au Tir-Fédéral, zone du collège d'Epenex.



AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- En 2014, ce projet a peu avancé faute de temps et de ressources internes.
- Diverses séances ont eu lieu et quelques projets ont pu être mis sur le SIT.
- Une nouvelle version du Geoweb a été mise en exploitation.
- Afin de simplifier l'organisation, le ST a repris l'intégralité de la direction de ce projet, depuis octobre 2014.
- Un mandat a été attribué afin de pouvoir finaliser l'extension du SIT d'ici à fin 2015. Ce mandat externalise la maintenance et l'administration des systèmes sur notre serveur, ainsi qu'une partie de la saisie des nouvelles données ou des mises à jour des projets.
- L'équipe de projet a également été étendue afin de disposer des collaborateurs des trois services techniques.

♦ ♦ ♦ ♦

Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

Equipe VEV

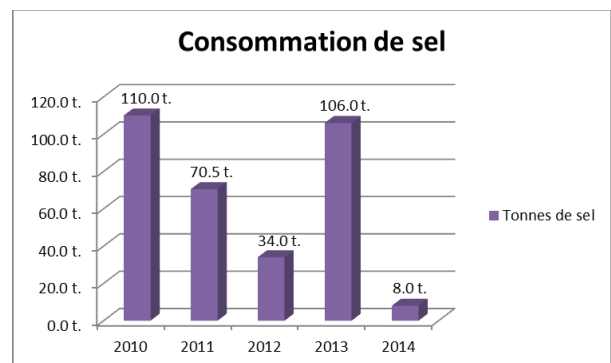
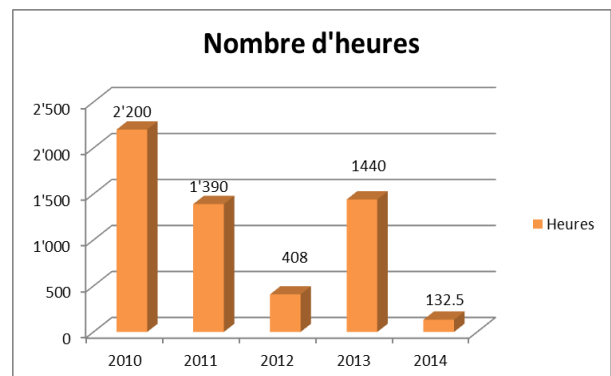
Avec plus de 21 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux :

- Entretien de la voirie, des espaces verts, des installations sportives, des places de jeux, des parcs et promenades, des cheminements.
- Entretien des forêts, des cours d'eau, levée des déchets, gestion et entretien de la déchetterie.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des manifestations.
- Création et plantations.
- Entretien des arbres des avenues.

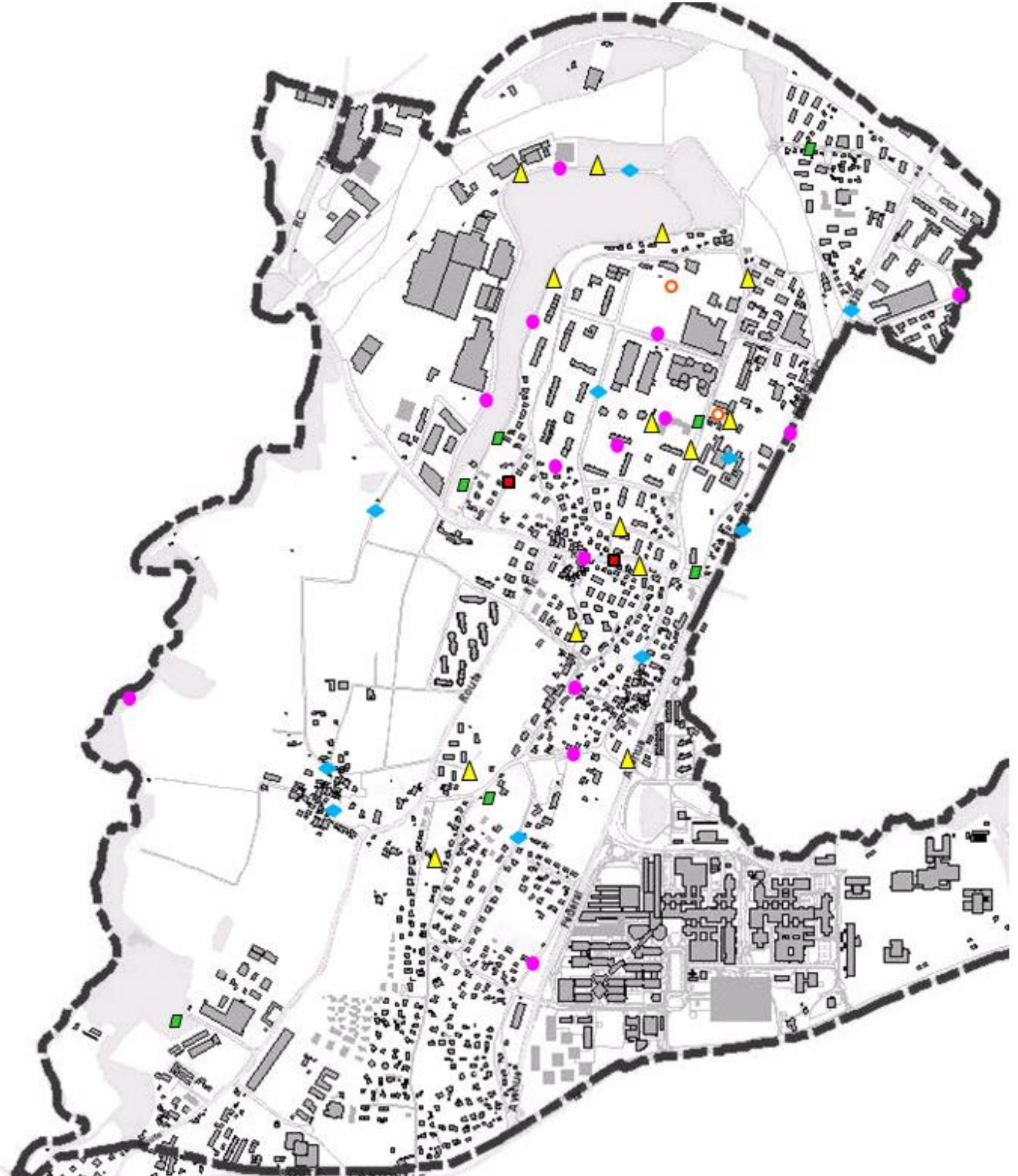
Service hivernal

L'hiver 2013/2014 a été marqué par des conditions peu hivernales, avec un total de seulement 3 sorties (28 sorties durant l'hiver 2012/2013) des équipes de piquet. Ceci représente 132.5 heures de service hivernal et l'utilisation de 8 tonnes de sel.

Années	2010	2011	2012	2013	2014
Heures	2'200	1'390	408	1'440	132.5
Tonnes de sel	110 t.	70.5 t.	34 t.	106 t.	8 t.



Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2014



Type de travaux :

- = 13 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes.
- = 2 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
- ▲ = 17 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
- ◆ = 11 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
- = 9 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
- = 4 chantiers : places de jeux, loisirs, skate parc, installations sportives.

56 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2014.

Domaines et environnement

Déchets

L'année 2014 a été une année de consolidation après l'introduction de la taxe sur les déchets.

Les chiffres des statistiques se sont stabilisés en 2014 et mettent en évidence un très bon tri des déchets par notre population.

Levée des déchets

En 2014, l'augmentation de la population a été relativement stable (+ 172 personnes).

Pour information, voici les tonnages de ces 3 dernières années :

- **2014 → 1'177 tonnes.**
- 2013 → 1'094 tonnes.
- 2012 → 2'102 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu augmenté par rapport à 2013, en relation avec l'augmentation de la population mise en évidence précédemment. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte ont, quant à eux, diminué et représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **769 tonnes** (819 tonnes en 2013).
- Papier/carton : **731 tonnes** (742 tonnes en 2013).
- Verre : **354 tonnes** (365 tonnes en 2013).

Prévention et sensibilisation

L'année 2014 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les sacs compostables adaptés à la levée des déchets organiques, ainsi que pour présenter les nouveaux bacs disponibles à la déchetterie pour ce type de déchets. Ces informations ont été diffusées via le flyer d'invitation à l'inauguration de la nouvelle déchetterie communale.

Le calendrier des déchets a été conçu, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes

d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « recyclo ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint du Chef de service, a été nommé Président du groupe de travail pour 2014.

Cette année, l'accent a été porté plus particulièrement sur le thème du dépôt de déchets sauvages sur le domaine public.

Déchetterie communale

Notre déchetterie a été très sollicitée cette année. Les entrées de véhicules enregistrées en 2014 se montent à 18'281 (14'375 en 2013). Cette augmentation est due au respect du tri par les citoyens et également aux nouvelles infrastructures en place depuis fin septembre.

Le tonnage traité à la déchetterie a également augmenté cette année en passant de 1'448 tonnes en 2013 à **1'606 tonnes** en 2014.

Ratio revalorisation

Grâce à l'introduction de la taxe au sac et à la contribution de chacun au tri des déchets, nous avons atteint un ratio de revalorisation des déchets ménagers qui se monte à **72 %** !

Pour rappel, cela fait maintenant 4 ans que la Commune d'Ecublens a atteint la fourchette inférieure de l'objectif fixé par la Municipalité en 2009 : « améliorer le tri des déchets et atteindre, d'ici à 2020, une revalorisation de 55 à 60 % des déchets d'Ecublens produits par les ménages ».

Comme nous le pensions, la taxe au sac a fortement incité les citoyens à trier leurs déchets. L'objectif fixé par la Municipalité a donc été largement atteint et même dépassé !

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).

- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.
- Bois : revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA et Valorsa SA.
- Nomination de M. Christian Maeder, Conseiller municipal, comme membre de l'organe de contrôle de la taxe au sac, représentant le périmètre de Valorsa.

*Marcos Morano, ingénieur
Chef du Service des travaux,
infrastructures, domaines et environnement*

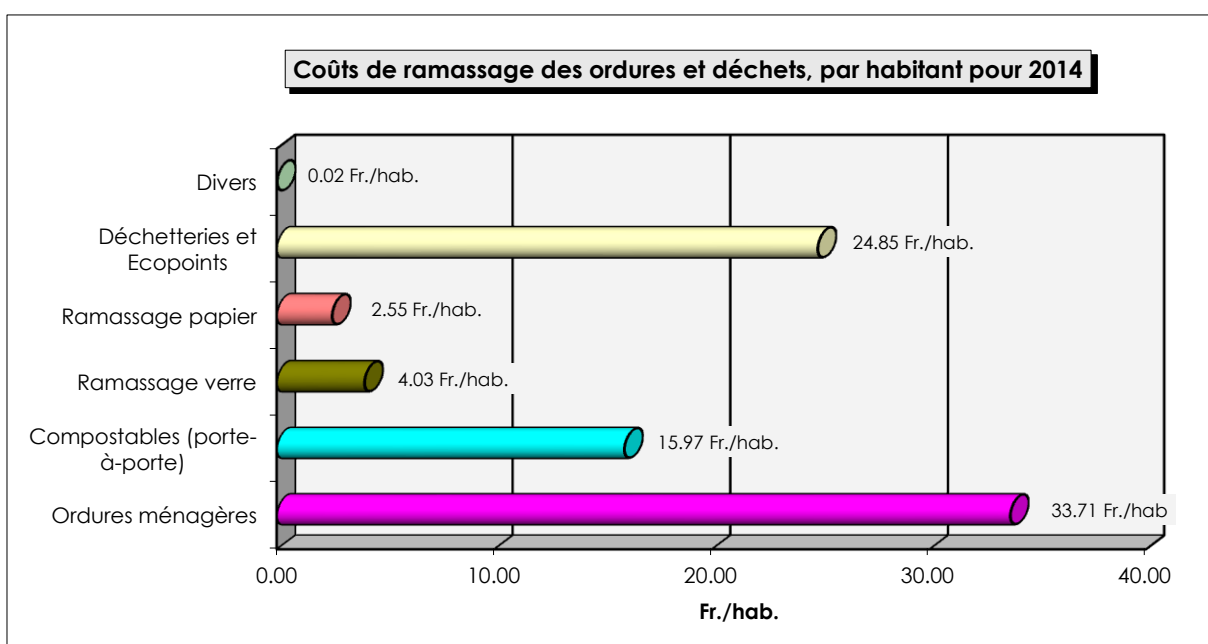
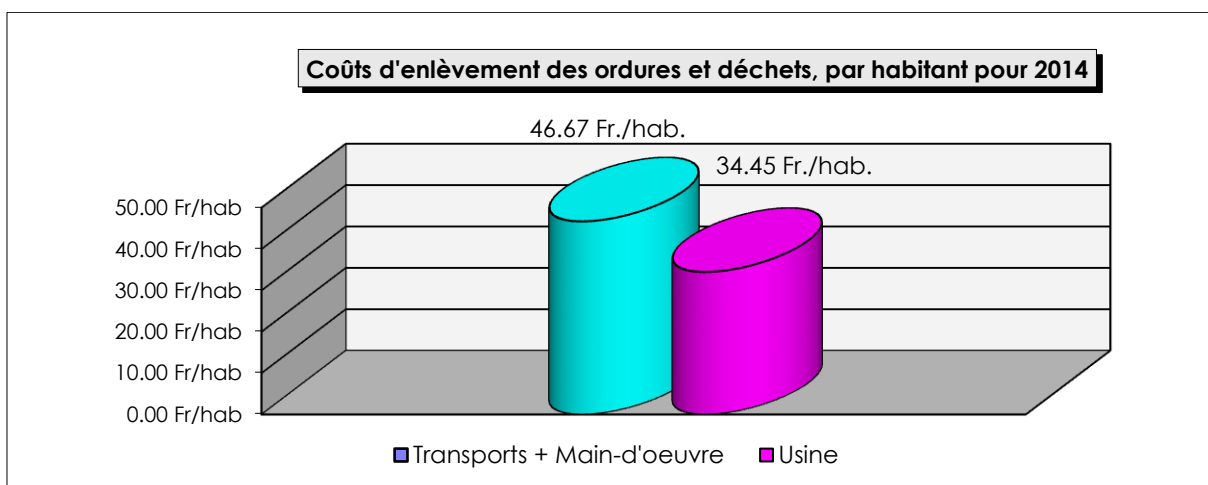
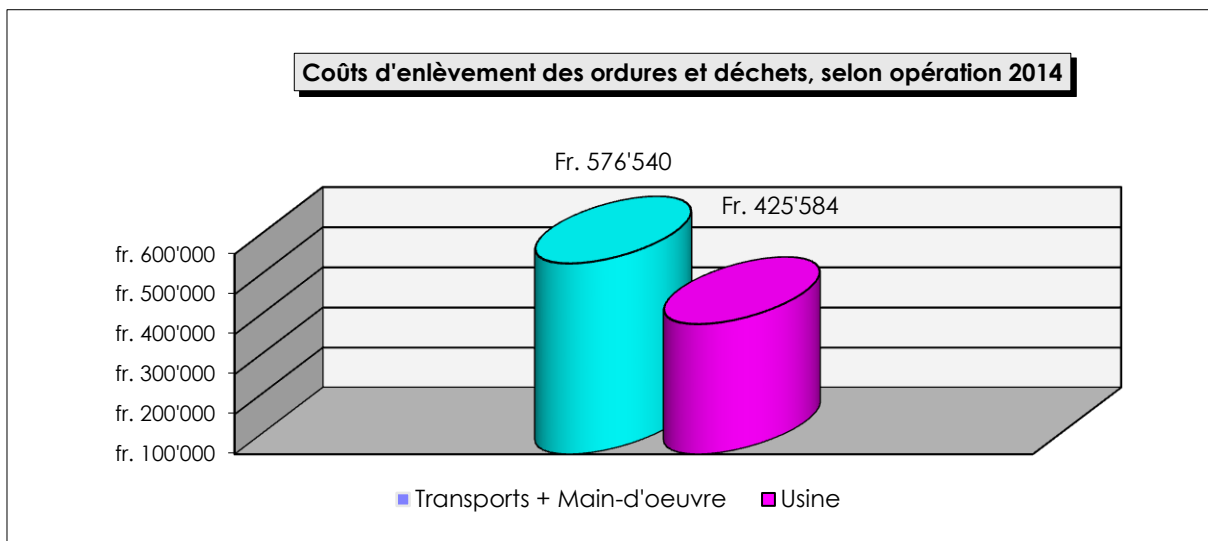
Coûts d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage 2014

Type	Total			Transports + Main-d'œuvre			Usine			Rétrocession
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	Total
Total	81.12	Fr. 1'002'124	100.00	46.67	Fr. 576'540	57.53	34.45	Fr. 425'584	73.82	Fr. -414'375
Ordures ménagères	33.71	Fr. 416'385.23	41.55	14.30	Fr. 176'670.40	17.63	19.41	Fr. 239'714.84	41.58	Fr. -414'374.56
Compostables (porte-à-porte)	15.97	Fr. 197'261.67	19.68	9.62	Fr. 118'886.67	11.86	6.34	Fr. 78'375.00	13.59	
Ramassage verre	4.03	Fr. 49'794.47	4.97	3.51	Fr. 43'364.44	4.33	0.52	Fr. 6'430.03	1.12	
Ramassage papier	2.55	Fr. 31'452.07	3.14	4.91	Fr. 60'661.67	6.05	-2.36	Fr. -29'209.60	-5.07	
Déchetteries et Ecopoints	24.85	Fr. 307'022.09	30.64	14.33	Fr. 176'956.76	17.66	10.53	Fr. 130'065.33	22.56	
Divers	0.02	Fr. 208.60	0.02		Fr. -	-	0.02	Fr. 208.60	0.04	

Remarques :

Prix de revient de la main-d'œuvre : Fr. 48.00

En divers on considère : les déchets carnés



**Bilan déchets - levée porte-à-porte + déchetterie communale,
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2014 – Bilan**

		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Population		10'909	11'045	11'341	11'499	12'181	12'353
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'083 t	2'020 t	2'045 t	2'102 t	1'094 t	1'177 t
	Papier / Carton	535 t	581 t	619 t	627 t	742 t	730 t
	Verre	372 t	339 t	336 t	355 t	365 t	367 t
	Compost / Végétaux	291 t	417 t	434 t	491 t	819 t	784 t
	Total levée porte-à-porte	3'281 t	3'357 t	3'433 t	3'576 t	3'020 t	3'059 t

Déchetteries - Ecopoints	Encombrants	133 t	115 t	112 t	103 t	115 t	124 t
	Papier / Carton (déchetterie)	124 t	115 t	139 t	112 t	115 t	100 t
	Verre (déchetterie)	47 t	41 t	39 t	35 t	38 t	39 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	650 t	490 t	597 t	591 t	553 t	763 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	74 t	77 t	69 t	80 t	104 t	100 t
	Bois	223 t	213 t	226 t	220 t	233 t	259 t
	Huiles (litres)	6 t	9 t	6 t	5 t	4 t	4 t
	Inertes	79 t	122 t	129 t	197 t	232 t	200 t
	Plastiques	13 t	20 t	18 t	24 t	45 t	51 t
	Autres	36 t	22 t	4 t	5 t	7 t	11 t
	Total déchetterie	1'385 t	1'224 t	1'336 t	1'371 t	1'448 t	1'651 t
Total bilan	4'666 t	4'581 t	4'769 t	4'947 t	4'468 t	4'709 t	

Base de calcul pour les huiles usées : 1 litre = 0.85 kg

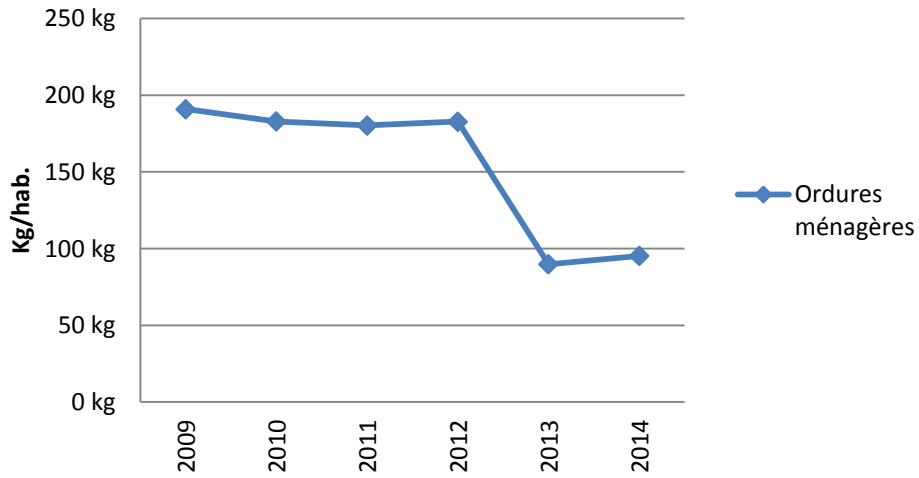
Base de calcul pour les déchets inertes : 1 m³ = 1'300 kg

Kg/habitant/an		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	191 kg	183 kg	180 kg	183 kg	90 kg	95 kg
	Papier / Carton	49 kg	53 kg	55 kg	55 kg	61 kg	59 kg
	Verre	34 kg	31 kg	30 kg	31 kg	30 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	27 kg	38 kg	38 kg	43 kg	67 kg	63 kg
	Total levée porte-à-porte	301 kg	304 kg	303 kg	311 kg	248 kg	248 kg

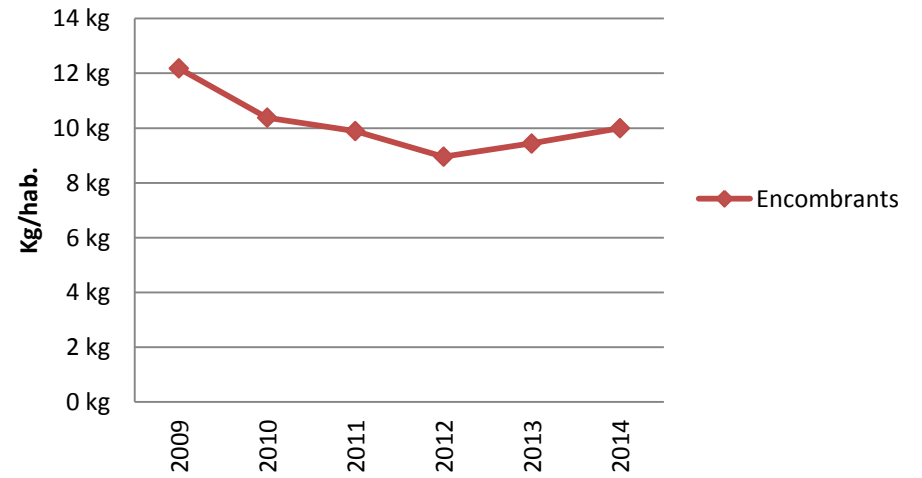
Déchetteries - Ecopoints	Encombrants	12 kg	10 kg	10 kg	9 kg	9 kg	10 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	11 kg	10 kg	12 kg	10 kg	9 kg	8 kg
	Verre (déchetterie)	4 kg	4 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	60 kg	44 kg	53 kg	51 kg	45 kg	62 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	7 kg	6 kg	7 kg	9 kg	8 kg
	Bois	20 kg	19 kg	20 kg	19 kg	19 kg	21 kg
	Huiles (lt)	1 kg	1 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	7 kg	11 kg	11 kg	17 kg	19 kg	16 kg
	Plastiques	1 kg	2 kg	2 kg	2 kg	4 kg	4 kg
	Autres	3 kg	2 kg	0 kg	0 kg	1 kg	1 kg
	Total déchetterie	127 kg	111 kg	118 kg	119 kg	119 kg	134 kg

Taux de recyclage	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<i>Taux</i>		54 %	55 %	55 %	73 %	72 %
Incinérables (kg/hab)	203 kg	193 kg	190 kg	192 kg	99 kg	105 kg
Recyclables (kg/hab)	225 kg	221 kg	230 kg	239 kg	267 kg	276 kg
TOTAL (kg/hab)	428 kg	415 kg	421 kg	430 kg	367 kg	381 kg

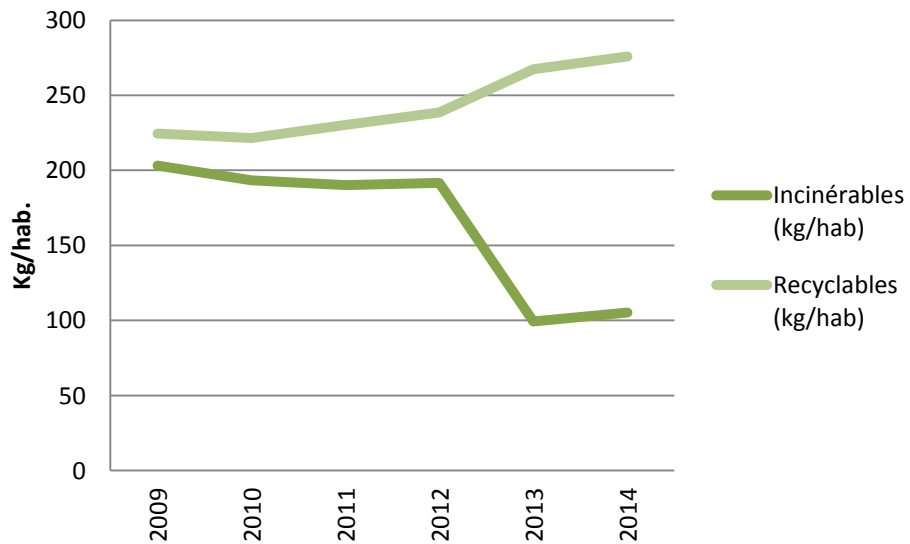
Evolution des ordures ménagères



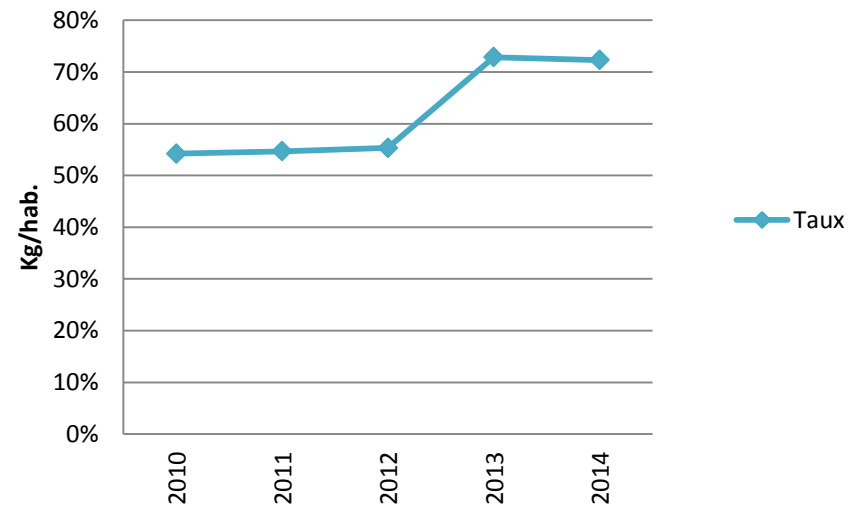
Evolution des encombrants



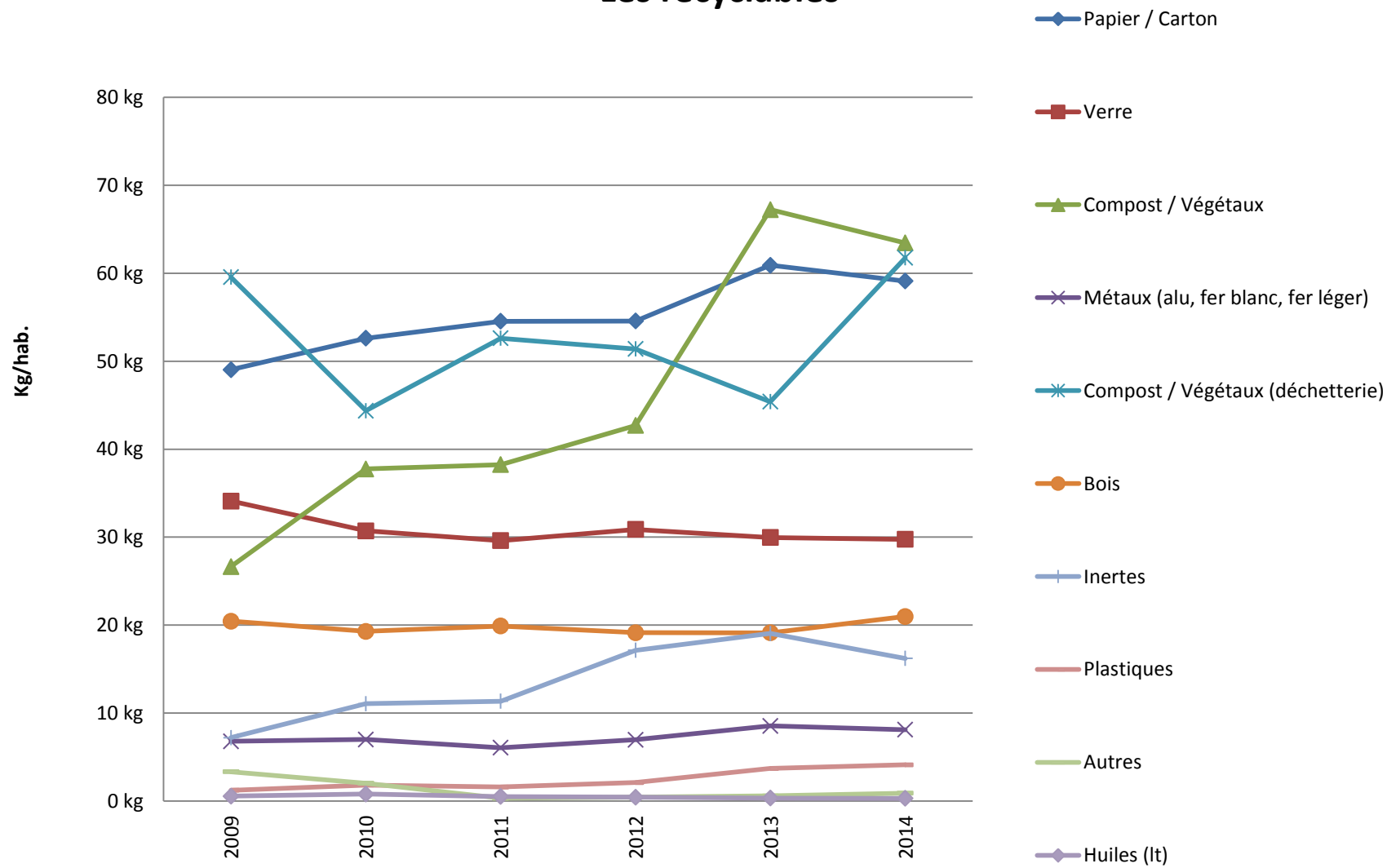
Incinérables et recyclables



Evolution du taux de recyclage



Les recyclables



Forêts



La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 m³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et validé par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) ; dès lors, nos exploitations répondent aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet soins aux rajeunissements 2012-2015

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier des projets.

Subventions, projet de forêts protectrices 2012-2015

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture, compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge, sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ces projets est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des

chantiers ainsi que le suivi financier des projets.

Organisation du Service forestier communal

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Conseiller municipal, et M. Marcos Morano, Chef de service. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières (1'600 m²)

Nous avons procédé aux plantations de buissons, cerisiers et noyers à l'ouest sur la route de la Pierre, à proximité des jardins familiaux, ainsi que dans la zone « Château de la Motte ».

Sylviculture et fauchage (35'900 m²)

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (99 m³)

Durant cet exercice, nous avons exploité le secteur forestier suivant :

- Le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.

Exploitations forestières forcées (chablis) (56 m³)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

Exploitation forestière du projet forêts protectrice 2012-2015 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

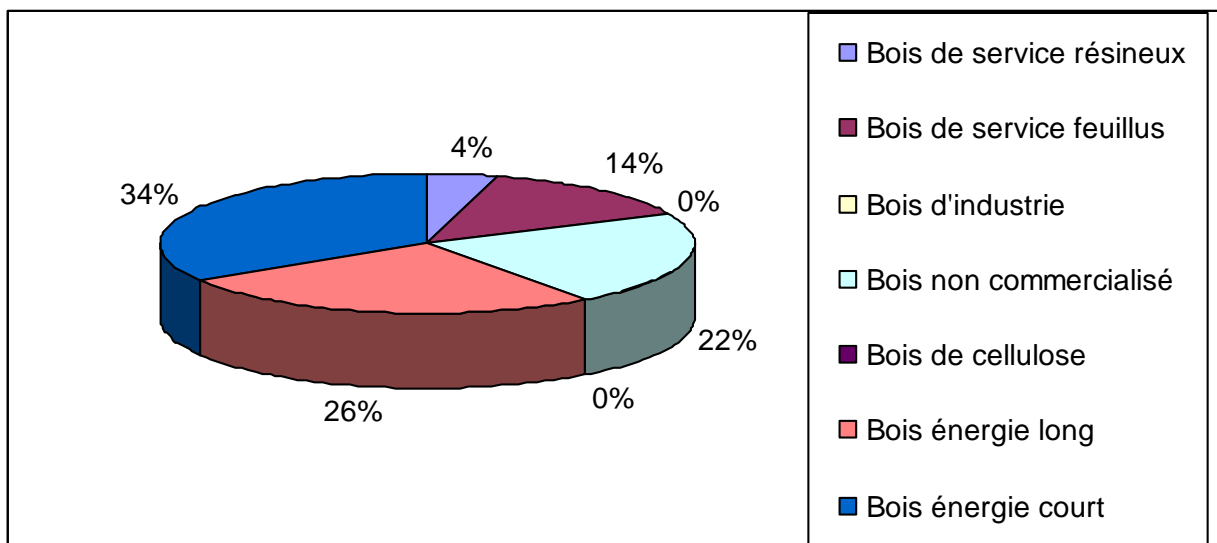
La manifestation a eu lieu le samedi 29 mars 2014 et 70 stères ont été mis en vente et ont trouvé preneur.

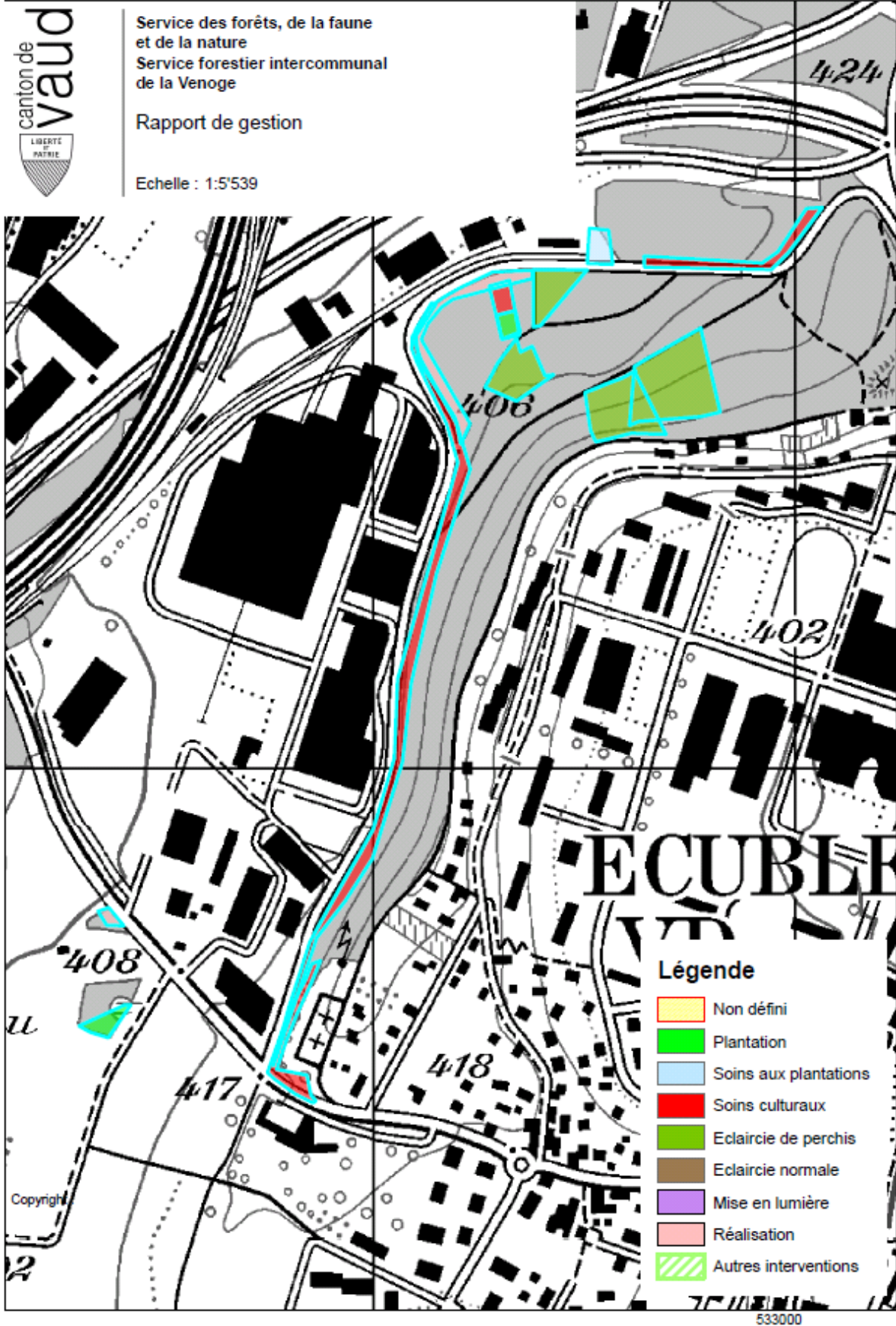
Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui impliquent l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, sauf l'émondage qui est réalisé par une entreprise forestière.

*Laurent Robert
Garde forestier*





♦ ♦ ♦ ♦